Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 10

Nachruf: Hommage à Enrique de la Mata
Autor: Bolliger, Kurt

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vent l'un des principaux reproches que ces dernières adressent au Secrétariat central à Berne. Les mauvais rapports existants entre la centrale et les sections vous apparaissent-ils comme une réalité et que préconisez-vous pour y remédier?

On ne peut nier les malentendus existants entre la centrale et les sections. Pour être honnête, il convient de constater que ces problèmes existent également entre les sections. Cela est en partie dû à des raisons historiques et au développement très différencié des sections. Je crois néanmoins que le malaise que l'on constate actuellement a essentiellement pour cause un problème de communication. Il y a ignorance réciproque entre les uns et les autres. Je n'ai pas de solution miracle sinon peut-être quelque proposition très concrète: pourquoi les collaborateurs du Secrétariat central ne feraient-ils pas un stage dans les sections pour voir comment elles fonctionnent?

PIERRE SPRUMONT: L'HOMME

Pierre Sprumont est né en Belgique, le 16.12.1936. Après avoir obtenu un doctorat de médecine à l'Université de Louvain, il part pour le Zaïre, où il occupe différents postes de médecin de brousse. Au cours de ce séjour, il se spécialise en médecine tropicale et dirigera une mission de recherche sur les médicaments indigènes. En 1963, il devient médecin assistant de l'hôpital et de l'Université Lovanium de Kinshasa, auprès de laquelle il obtient un diplôme de spécialiste de médecine interne.

De retour en Europe en 1965, il est appelé à un poste de médecin assistant à l'Institut d'anatomie de la Faculté de médecine de Fribourg. Désigné chef de travaux dans le même institut en 1966, il est nommé professeur assistant en 1969.

Titulaire d'une bourse de développement du Fonds national suisse de la recherche scientifique, il achève un travail de recherche dans le domaine de la biologie de la reproduction. En 1978, il est nommé professeur assistant, puis professeur associé à l'Institut d'anatomie de l'Université de Fribourg.

Pierre Sprumont est membre de plusieurs sociétés scientifiques fribourgeoises et suisses. Il est notamment président de la Société fribourgeoise des sciences naturelles (depuis 1987) et secrétaire de la Société suisse d'anatomie.

Naturalisé suisse depuis 1984, Pierre Sprumont est marié et père de trois enfants.

Etes-vous attiré par un domaine précis au sein de la Croix-Rouge?

Au sein du Comité central, on m'a proposé de faire partie de la délégation santé et affaires sociales. Les affaires que l'on traite dans cette délégation m'intéressent du fait de l'expérience accumulée tout au long de mes années d'activités à la Croix-Rouge fribourgeoise.

N'êtes-vous pas un peu décontenancé par l'ampleur de la Croix-Rouge suisse et par le grand nombre de domaines touchés par ses activités?

Les tâches actuelles de la Croix-Rouge suisse sont un reflet à la fois de ses principes et de son histoire. Il serait bon toutefois que notre organisation réfléchisse un jour à ses tâches statutaires par rapport aux principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Par exemple, il me semble tout à fait clair que la préparation du personnel médical et soignant aux situations de catastrophe est l'une des tâches essentielles de la Croix-Rouge suisse.

L'organisation actuelle de la Croix-Rouge suisse vous semble-t-elle adaptée aux exigences de la Croix-Rouge d'aujourd'hui?

Il me semble qu'elle garantit une certaine souplesse. L'existence de 69 sections montre qu'elle respecte une des caractéristiques fondamentales de notre pays: le fédéralisme. Il faut laisser les sections se sentir à l'aise sur le territoire dont elles ont la charge. □

Hommage à Enrique de la Mata

Tout le monde de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aura été profondément choqué et consterné par la mort dramatique et combien prématurée d'Enrique de la Mata Gorostizaga. Ce très grand président de la Ligue n'a cessé, depuis qu'il avait été brillament élu en 1981 à Manille, de parcourir inlassablement le monde et de se rendre là où l'événement tragique se trouvait, là où, dans la détresse, on avait besoin de lui, dans le tiers monde comme au sein des aéropages internationaux où il faisait entendre la voix de la solidarité. Il avait le souci permanent de vitaliser notre institution. Mais il faut savoir qu'avant même d'entamer sa carrière à la tête de la Ligue, il n'avait cessé de se consacrer au bien-être et à la santé des populations de son pays et du monde, comme parlementaire, comme ministre puis comme représentant de son pays au BIT et à l'OMS. En tant que président de la Ligue il s'est avant tout préoccupé du sort des sociétés nationales les plus démunies et a prôné la participation active de toutes. Son sens diplomatique, ses qualités d'orateur, ses qualités purement humaines, sa chaleur communicative, tout cela faisait que l'homme était attachant et populaire. C'est une perte énorme que nous subissons tous mais nous ne pouvons oublier combien cette perte représente de souffrances profondes pour son épouse et pour ses sept enfants auxquels il aura imposé bien des sacrifices au bénéfice de notre institution. Nous voudrions que, dans leur profonde affliction, notre sympathie à tous leur soit de quelque secours et nous leur disons toute la reconnaissance que nous conserverons à l'égard de celui dont la vie aura donné un visage humain à la devise de notre Fédération internationale «Per humanitatem ad pacem»: «Vers la paix par l'action humanitaire».

Kurt Bolliger
Président intérimaire

M. Enrique de la Mata, président de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, et du Croissant-Rouge est subitement décédé à Rome, d'une crise cardiaque, à l'âge de 53 ans.

Avocat de profession, Enrique de la Mata a été membre du parlement espagnol pendant 15 ans et a assumé un certain nombre de fonctions gouvernementales dans le domaine de la santé, des affaires sociales et des relations entre partenaires sociaux.

Parallèlement, M. de la Mata s'est activement engagé au sein du monde Croix-Rouge en assumant deux fois la présidence de la Croix-Rouge espagnole ainsi que la fonction de vice-président de la Ligue.

Elu président de la Fédération en 1981 à Manille, et réélu pour un second mandat de quatre ans, en octobre 1985, à Genève, M. de la Mata s'est distingué par ses innombrables déplacements dans le monde entier, au sein des sociétés nationales, notamment celles du tiers monde, qui ont trouvé en lui un ardent défenseur de leur développement. M. de la Mata a été également un promoteur de la cause de la paix, et souhaitait que la Croix-Rouge s'engage activement dans ce domaine.

Ses obsèques ont été célébrées à Madrid, le 9 septembre dernier, en présence de nombreuses personnalités du monde de la Croix-Rouge, dont M. Bolliger président de la Croix-Rouge suisse. Aux termes des statuts, c'est précisément M. Bolliger qui assume la présidence ad intérim, jusqu'à l'élection d'un nouveau président, qui devrait avoir lieu lors du prochain Conseil exécutif, le 20 novembre prochain, quelques jours avant l'ouverture de l'Assemblée générale de la Ligue, à Rio de Janeiro.

M. de la Mata était marié et père de 7 enfants.